

Le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2022 n'ayant reçu aucune remarque est approuvé.

### 1. Construction d'immeuble Etik, rue du Ct Gâté :

SPCNE a été contactée le 22/08 par un collectif de riverains qui s'inquiètent du gaspillage de l'eau qui se répand sur le chantier du futur immeuble Etik, rue du Ct Gâté.

L'analyse du permis de construire nous montre que pour faire des parcs souterrains à plus de 6 mètres de profondeur sachant que dans le périmètre, objet du permis de construire, existent déjà 2 puits, le sol est à sonder pour identifier le(s) flux des eaux souterraines.

Les conséquences aujourd'hui sont que, pour faire les fondations, il est nécessaire d'assécher le terrain. Or, les deux puits supprimés sans précaution, l'eau remonte désormais, asséchant les puits du voisinage, dans le bassin versant.

Selon la Carene, l'eau déversée sur la parcelle a été analysée et correcte.

Selon la représentante du collectif l'eau a été analysée mais en attente de résultats.

Toujours est-il que cette eau est généreusement renvoyée par camions vers le bassin du parc paysager qui, belle aubaine ! n'est pas très loin.

Recommandations faites à la représentante du collectif :

- Les propriétaires de puits doivent s'assurer auprès de leur compagnie d'assurance d'une garantie d'une protection juridique ou d'une assistance juridique.
- Faire une lettre recommandée avec accusé de réception à SCCV BEAUMARCHAIS pour demander urgemment une assignation en référé au tribunal judiciaire afin de faire un état du bâti voisin.

### 2. Construction 16 rue F Buisson :

Rejet du recours gracieux de la part de la Mairie qui relevait cependant de multiples écarts d'application de la réglementation en vigueur.

Pour ce dossier, il est grave de constater une lecture superficielle du PLUI pour instruire. En particulier l'usage d'une annexe au règlement datant de 2013, avec des références cadastrales erronées.

Un recours contentieux est en cours.

### 3. Mise à jour simplifiée n°3 du PLUI :

En cours de concertation qui se termine le 16/09.

Objectif, corriger une erreur matérielle considérant qu'il s'agit d'une "Simple inversion de classement du patrimoine balnéaire".

Pour ce dossier, il est grave de constater que cette correction ne vise qu'à résoudre le problème que pose le recours contentieux sur le permis de construire 16 rue Ferdinand Buisson.

Des erreurs matérielles sont nombreuses dans ce PLUI et la modification n°2 en préparation vise entre autres à les corriger. Soit 4 ans d'erreurs de pratiques de la loi après la mise en vigueur du PLUI.

Ce qui a permis à certains promoteurs, de sauter sur l'occasion pour acheter des parcelles et déposer des permis de construire, alors que sans erreur dite matérielle, ces parcelles étaient inconstructibles voire protégées.

Une contribution SPCNE est dans le registre de concertation de la Carene, avec copies au Président de la Carene et au Préfet.

#### 4. Conseil de Développement :

- Reçu, le 24/06, le compte rendu et le bilan de la séance plénière du 28/04, les informations sur l'atelier « habiter la CARENE demain » et l'avis du Conseil de développement concernant le Programme local de l'habitat. Tout est en ligne.
- Réunion de l'atelier de réflexion citoyenne sur les mobilités Zone de Brais le 06/09/2022 : afin de travailler sur les mobilités Zone artisanale de Brais, absente des nouveaux tracés, Philippe LEROUX animateur de la démarche propose un temps d'échange.  
Malheureusement, ce temps d'échange a été largement tronqué par les absences d'interlocuteurs majeurs : SONADEV (Management de la ZAC) et ABPE (Association des entreprises de Brais).

#### 5. Courriers :

- Reçu le 15/06/2022, un mail de l'Atelier - Mairie St-Nazaire, nous informant du report de l'atelier participatif Couvé Québrais qui était programmé le 29 juin.
- Envoyé aux adhérents et à la sous-Préfecture de Chateaubriant le PV de l'assemblée générale du 14/06/2022 le 23/06/2022. Nous avons reçu le récépissé de la sous-préfecture le 04/07/2022
- Reçu de la préfecture le courrier confirmant le Renouvellement de la participation de la SPCNE à la CSS SFDM Parc B à Donges.
- Mail envoyé le 22/08, à l'association Vivre à Méan Penhoet » au sujet de l'Article de OF sur Yara du 22/08/2022 qui mentionne un compte-rendu de l'inspection du 22/06/2022.  
A ce jour, pas de réponse.

Fait à Saint-Nazaire, le 13 septembre 2022